

Bonjour Madame, Monsieur,

Je souhaite à travers ce message vous adresser quelques arguments pour vous convaincre le bien fait de la variante 1 pour l'efficacité des infrastructures et de la dynamique du territoire.

Les chiffres de l'Insee attestent d'une part, une augmentation significative de l'aire urbaine de Montpellier dont une partie importante à l'ouest de Montpellier, « le long de l'A75 ». D'autre part, les statistiques inventorient une forte concentration des emplois sur Montpellier avec un nombre important de travailleurs qui habitent hors de Montpellier et de son agglomération I (Plus de 27% des actifs qui travaillent à Montpellier « chiffre Insee 2006 » habitent hors de Montpellier et de son agglomération avec un trajet moyen de plus de 26 km de son lieu d'habitation au travail).

L'un des challenges du département est bien de faciliter les déplacements quotidiens domicile-travail. La variante 1 (Grabels Saint-Gély-Fesc Est) apporte la solution attendue depuis de nombreuses années par les habitants de l'axe de l'A75 et les habitants du nord-ouest de Montpellier. Selon le lieu de résidence, l'intérêt de la variante 1 est certain même si la raison diffère selon le lieu d'habitation :

1. Habitants de l'axe A75 qui utilisent l'axe Bel air – Grabels – Montpellier pour rejoindre le nord de Montpellier (trajet d'environ 8 km de bel air à Montpellier Euromédecine)

La variante 1 => +3 km de trajet mais suppression de la traversée de Grabels dont les multiples embouteillages incommodes les automobilistes et les Grabellois.

Les variantes 2,3, et 4 nécessitent un allongement de 12 KM au minimum. Elles ne seront pas retenues par la majorité des habitants pour ces trajets compte tenu de son influence sur le coût de transport. La traversée de Grabels sera donc encore la solution.

2. Habitants des communes de Combaillaux, Murles, Vaillauqués, ...

La variante 4 ne permet pas l'utilisation du LIEN pour les trajets domicile-travail.

Les variantes 2 et 3 ne seront pas utilisées massivement pour les mêmes raisons que les habitants de l'axe A75 (augmentation exponentielle du nombre de km). Ces habitants continueront de traverser Grabels ou de rejoindre l'échangeur de Saint-Gély-Fesc EST sans utiliser le LIEN.

La variante 1 est par conséquent la solution unique envisageable.

3. Habitants des communes de Saint Martin de Londres, Ganges, Saint Bauzille, ...

La variante 1 est la seule variante à intégrer le doublement du contournement de Saint-Gély-Fesc dans le coût du projet.

Les autres variantes (2,3,4) devront prévoir un coût supplémentaire pour la réalisation de cet ouvrage indispensable par l'addition de nouveaux automobilistes sur cet axe (engorgements quotidiens déjà existants sur la déviation de Saint-Gély-Fesc avant la mise en œuvre du LIEN).

La variante 1 est la seule solution qui pousse l'utilisation du LIEN pour les trajets domicile-travail. Elle incite ainsi la massification du covoiturage & transport en commun. Pour son développement, Il serait nécessaire d'ajouter un espace parking / espace bus à proximité de(s) échangeur(s). Cette démarche permettrait aux communes de développer le transport doux et le covoiturage. Je ne doute pas qu'il peut figurer dans une phase ultérieure du projet.

En dehors de la logique développée jusqu'à présent, je n'imagine pas le choix de l'option 1A de la variante 1. La commune de Combaillaux a déjà historiquement beaucoup cédée pour la réalisation de ce LIEN

Je suis persuadé que mes arguments seront pris en considération par l'instance de décision du département pour le choix de la variante 1 option 1A.

Monsieur et Madame Gosse